

VIAVERCORS,

LA BOUCLE INTERCOMMUNALE DE MOBILITÉ DOUCE DU VERCORS

Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV)

Coût total du projet :
1 364 653 € HT

Montant FEDER :
918 361 € (67 %)

Autres financements :
Région Rhône-Alpes : 131 285 € (10 %)
Bénéficiaire : 315 007 € (23 %)

Localisation de l'opération :
Territoire de la Communauté de
communes du massif du Vercors (38)
qui regroupe 7 communes du plateau
du Vercors : Engins, Autrans,
Saint-Nizier-du-Moucherotte,
Lans-en-Vercors, Villard-de-Lans,
Corrençon-en-Vercors, Méaudre.

Période de réalisation du projet :
2010-2014

via.vercors.fr

via!
vercors

La voie douce en montagne

Contexte de l'opération

Comme tout territoire rural de montagne, le Vercors est organisé autour des transports individuels automobiles, mais une proportion croissante de visiteurs et d'habitants cherche aujourd'hui, toute l'année, des modes de déplacement et de promenade plus éthiques, plus écologiques, plus économiques et permettant la découverte du paysage et du patrimoine.



Située au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors, la Communauté de Communes du massif du Vercors (CCMV) a souhaité mettre en œuvre une action en faveur des déplacements doux, afin de répondre au besoin de diversification de son offre touristique, et de trouver des alternatives à la voiture. Ce projet a été conçu comme un ensemble cohérent et réellement innovant par les usages proposés. Il s'inscrit dans les réflexions engagées pour la diversification touristique des stations de moyenne montagne et la valorisation des paysages et du patrimoine local.

Objectifs

- Diversifier l'offre touristique toute saison afin de répondre aux attentes de la clientèle touristique et sportive, mais aussi à celles des résidents et des habitants qui cherchent des lieux de promenade et de détente tranquilles et sécurisés ;
- Développer de nouvelles pratiques de déplacements doux respectueux de l'environnement ;
- Sensibiliser tous les publics à leur environnement et ses richesses naturelles et patrimoniales ;
- Réaliser un projet cohérent à l'échelle de l'ensemble du territoire en offrant des itinéraires continus et sécurisés entre les communes du territoire communautaire ;
- Mettre en valeur les atouts et les produits touristiques spécifiques de chacune des communes et de l'ensemble du canton de Villard-de-Lans en développant de nouvelles offres de déplacements entre les communes.

Un projet écoresponsable de mise en valeur des patrimoines naturel et culturel

Le projet porté par la CCMV a consisté en la création d'une « voie verte » : la ViaVercors, dédiée spécifiquement aux circulations douces. Cet itinéraire, à vocation touristique et de loisirs, permet de lier le territoire afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs un cheminement agréable, pédagogique et ludique, mais aussi de faciliter et susciter un mode de déplacement doux d'une commune à l'autre.

Cette boucle intercommunale relie les villages de la CCMV entre eux par un parcours sécurisé de promenade et de loisirs accessible à tous (famille, seniors, personnes en déficience physique, jeunes, habitants ou touristes, sportifs) grâce à des distances raccourcies, un revêtement compact, des pentes limitées, des traversées de villages privilégiées, et un fonctionnement continu été/hiver.

Le projet intègre également le développement d'une offre de bornes mobiles de recharge photovoltaïque pour vélos à assistance électrique. Par le biais d'une mise en réseau de socio-professionnels locaux, ces bornes sont situées dans chacun des villages et à la libre disposition des publics (recharge sur prise secteur ou prise USB). Elles apportent un service complémentaire aux vélocistes partenaires et permettent la sensibilisation des usagers à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie.

La ViaVercors permet la découverte d'éléments remarquables du territoire, en offrant la possibilité de mieux faire connaître le patrimoine, les paysages et les milieux naturels (zones humides et cours d'eau) du territoire, mais aussi les activités agricoles, artisanales et les métiers d'art. Par ailleurs, cet itinéraire permet de structurer un maillage de sentiers secondaires et complémentaires aux grands itinéraires de randonnées existants (GTV – Grandes Traversées du Vercors).

Cette voie éco-citoyenne prône la mixité des déplacements : à vélo, à cheval, en poussette, à pied ou même en fauteuil grâce à un revêtement roulant. Elle vise la sensibilisation des habitants du Vercors à un nouveau mode de déplacement sans voiture tout en offrant aux vacanciers un nouvel itinéraire de découverte sur 50 km. Pour des raisons écologiques et identitaires, un revêtement naturel et des filières d'approvisionnement courtes ont été choisis lors de sa réalisation, comme le recyclage des matériaux locaux ou de carrières du Vercors mais également l'utilisation de Bois des Alpes.

Témoignage de Sophie VALERON

Boutique-atelier Vercors Cuir

« La ViaVercors est une réalisation importante pour les socio-professionnels du Vercors. C'est le premier réseau du Vercors qui inclut, en plus des hébergeurs, restaurateurs et commerçants, des artisans et des producteurs fermiers. Ce produit touristique est aujourd'hui fréquenté par la population locale comme les vacanciers et constitue pour nous une véritable opportunité en améliorant notre visibilité et en nous permettant de créer des offres autour de l'itinéraire. Nous avons d'ailleurs créé un itinéraire nommé « le Val de Lans de Fermes en Ateliers », qui emprunte pour partie la Via Vercors et qui permet aux personnes qui l'empruntent à pied, à cheval, à vélo ou par tout autre moyen de déplacement doux, de venir découvrir nos savoir-faire et nos univers. Le retour des usagers est aujourd'hui très positif et les professionnels sont investis dans la promotion de l'itinéraire via les outils dédiés que sont le carto-guide et le carnet de jeux. Dans nos structures d'accueil comme sur les marchés, le carto-guide ne nous quitte pas ! Cette réalisation est aussi un moyen d'accroître notre capacité à nous fédérer et à travailler en réseau. »



Les étapes de création de la ViaVercors

→ **Étude du tracé**, afin d'apporter une analyse fine sur les avantages et contraintes des différents tracés (négociations foncières, loi sur l'eau, milieux humides...). Cette étude a permis d'établir un planning global de l'opération et des phases de concertation nécessaires avec l'ensemble des partenaires locaux, gestionnaires, administration ainsi qu'avec le PNR du Vercors.

→ **Restructuration de 16 km de tronçons existants**, par le remodelage et l'adaptation des surfaces. La couche de roulement est la plus lisse possible pour pouvoir accueillir différentes catégories d'usagers et offrir une bonne résistance dans le temps. Les pistes sont restées d'aspect rustique et non enrobé pour impacter le moins possible les milieux naturels sensibles. L'avantage d'un revêtement de sol en stabilisé compacté est également de répondre aux préconisations nationales en matière d'impact sur les milieux naturels et de conservation de la perméabilité des sols.

→ **Réalisation de 34 km de nouveaux itinéraires complémentaires**, afin de poursuivre le développement et la sécurisation du réseau de voies douces. Trois nouvelles passerelles en bois, certifiées « Bois des Alpes », ont notamment été réalisées pour la sécurisation des usagers afin de leur éviter des portions de voie départementale. Une signalétique routière a été installée tout le long des itinéraires pour rappeler le règlement et les usages de la voie (interdiction aux véhicules à moteur).

→ **Mise en tourisme**, facilitée par la constitution d'un groupe de travail fédérant les acteurs importants du territoire (Office de Tourisme, commerçants, collectivités, prestataires), afin de définir et construire un produit identitaire de déplacements doux (mise en œuvre d'une stratégie de gouvernance et de communication, structuration de l'offre VAE).

Ce projet innovant démontre la possibilité d'allier diversification touristique et développement durable autour de la thématique des déplacements doux, et se place ainsi en exemple reproductible dans d'autres territoires de stations de moyenne montagne.

Interrégionalité	●	2	●	●	●
Transférabilité	●	●	●	4	●
Eco responsabilité	●	●	●	●	5
Innovation	●	●	●	4	●
Mobilisation TIC	●	●	3	●	●